Règlement d'Utilisation du Portail Famille

Table des matières

1 _A	Activation et Présentation de votre accès Portail Famille	3
1)	Ouverture de votre Compte Famille	3
2) Cr	réation de votre mot de passe	3
3)	Informations sur votre Espace Personnel	3
4)	Section « Mon Profil »	5
3.1)	Section « Mon Foyer »	5
5)	Section « Mon foyer »	6
6)	Section « Mes Enfants »	7
2 _ F	Réservation d'un Créneau de Restauration Scolaire et/ou d'Accueil a	au Périscolaire
		8
1)	Accès au Planning	8
2)	Sélection de L'usager	9
3)	Choix du Service	9
4)	Planning de Réservation	10
5)	Validation Occasionnelle ou Régulière	11
6)	Récapitulatif	12
3 _ F	Procédure d'annulation des Réservations	13
1)	Accès au Planning	13
2)	Motifs des Demandes d'Annulations Non-Prévisibles	14
3)	Modification/Annulation de la Réservation	15
4)	Sélection de la Réservation ou Période de Réservation	16
5)	Validation	19

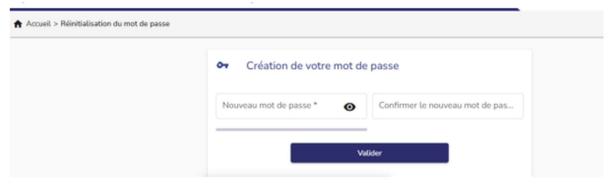
1 Activation et Présentation de votre accès Portail Famille

1) Ouverture de votre Compte Famille

Après la Remise du Dossier d'Inscription Scolaire, auprès de la Communauté de Communes, vous recevrez, sur l'adresse mail renseignée, sous un délai de 5 Jours, un mail d'information visant à finaliser la création de votre Compte sur le Portail Famille (Le Lien de Confirmation, fonctionnera pour une durée de 5 Jours, passé ce délai, une nouvelle demande devra être effectuée).



2) Création de votre mot de passe



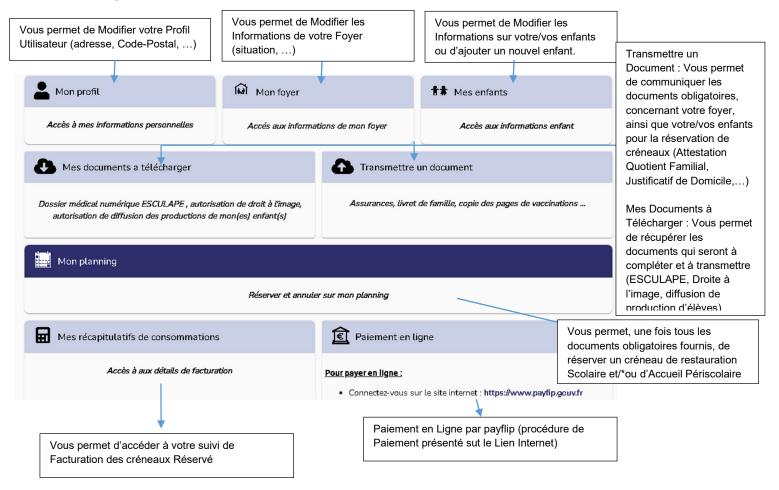
Une fois la confirmation effectuée, vous aurez à créer vos codes de connexion, ainsi :

- Identifiant : Votre Adresse Mail
- Mot de Passe : Un Mot de Passe provisoire vous a été communiqué

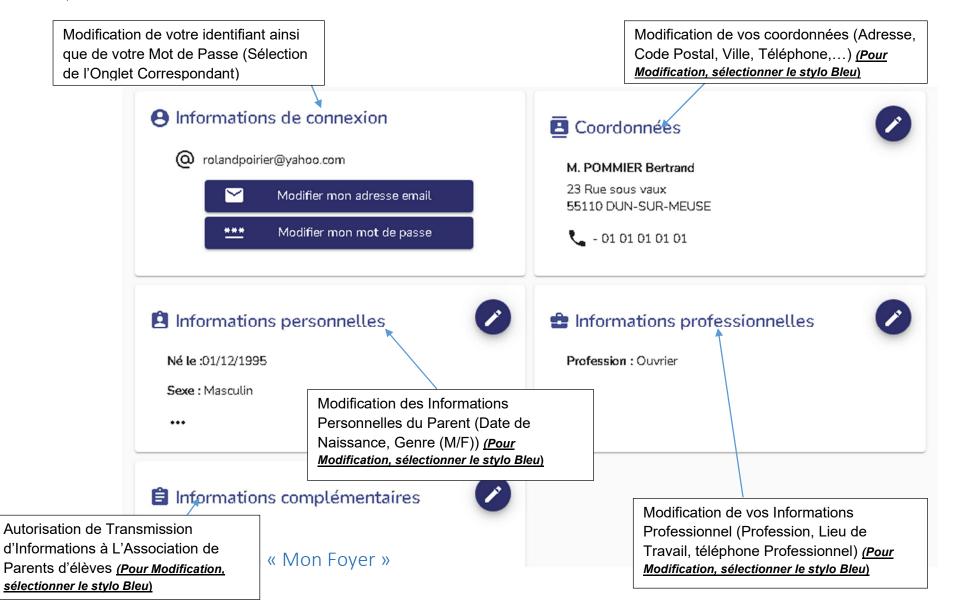
3) Informations sur votre Espace Personnel

Lors de votre Première connexion, vous devez vérifier, modifier voir, compléter les informations de votre foyer (ainsi que les informations concernant vos enfants.) Afin de procéder par la suite aux réservations de créneaux de Restaurant Scolaire, ainsi que

d'Accueil au Sein du Périscolaire, vous devrez également communiquer des documents obligatoires.

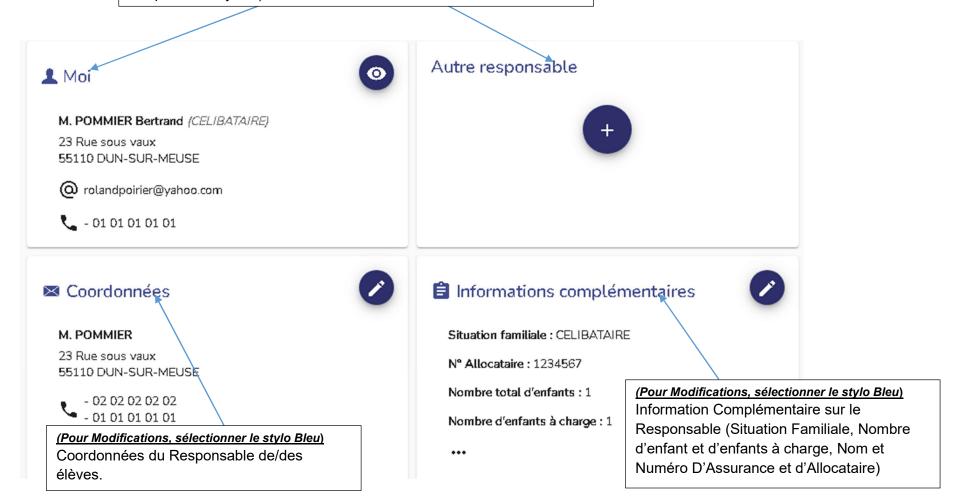


4) Section « Mon Profil »

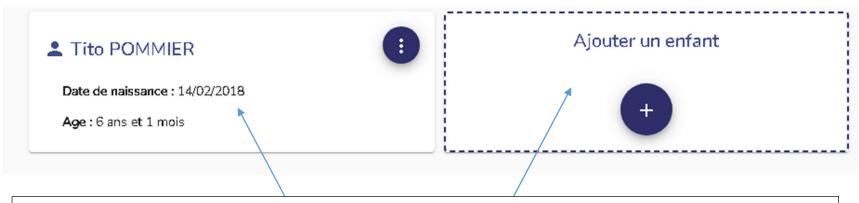


5) Section « Mon foyer »

Informations sur le Foyer (Informations Relative aux Parents ou Responsable Légal des enfants (visionnable en cliquant sur l'icône Œil) – Ajout d'un autre Responsable dans « Autre Responsable » (En cliquant sur le bouton +, puis renseigner les informations relative au Responsable ajouté)



6) Section « Mes Enfants »



La Section Enfant, vous permet de modifier les informations concernant vos enfants présents dans l'établissement. Dans le cas de l'arrivé au Sein de l'établissement d'un autre membre de la Fratrie, vous avez possibilité d'ajouter un Autre enfant (Encadré « Ajouter un Enfant », procédure dans la Partie 9)

Comment Ajouter un Enfant

Après avoir choisi d'ajouter un enfant, vous devrez suivre la procédure d'ajout, qui se décompose en 4 Parties :

- <u>Informations enfant</u>; Les différentes informations concernant votre enfant (Nom, Prénom(s), Date de Naissance, Lieu et Département de Naissances, Genre)
- Renseignements Médicaux; Les Différents renseignements concernant la Santé de votre enfant (Régime Alimentaire précis, Maladie Infantile et date de la dernière vaccination (DT Polio, Pneumocoque, Hépatite,...), si votre enfant souffre d'allergie alimentaire (vous pouvez également ajouter le Médecin de votre enfant en sélectionnant « Ajouter un Médecin »)
- <u>Informations Complémentaires</u>; Correspondent Aux Régimes Alimentaires de vos enfants (Végétarien, ...), aux personnes à contacter en cas d'urgences et des personnes autorisées à venir récupérer votre enfant, ainsi que les Autorisations pour le personnel d'Accueil Périscolaire et de Restauration (Autorisation de partir seul à partir du CP, Autorisation d'Hospitalisation d'Urgence, Autorisation d'application de Crème Solaire, ...)
- Validation



2 _ Réservation d'un Créneau de Restauration Scolaire et/ou d'Accueil au Périscolaire

1) Accès au Planning

Afin de Réserver pour une date, un Créneau de Restauration Scolaire ainsi que de Garderie (Attention, Toutes Réservations de Restauration Scolaire doit être réalisés au plus tard le Jeudi de la Semaine précédente, pour l'Accueil Périscolaire, vous pouvez Réserver le matin même pour la journée (sans possibilités d'annulation) ou sur une période), vous devez vous rendre sur la Section « Mon Planning », suite à quoi, vous arrivez sur un calendrier, ou apparaitra les différentes réservations, pour Ajouter une réservation, vous devez cliquer sur le bouton « Ajouter », en haut à Droite.

A			Mana	2004		
Aujourd'hui Mars 2024				2024		
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26	27	28	29	1	2	
4	5	6	7	8	9	1
11	12	13	14	15	16	1
18	19	20	21	22	23	2
25	26	27	28	29	30	3
Férié 1	2	3	4	5	6	



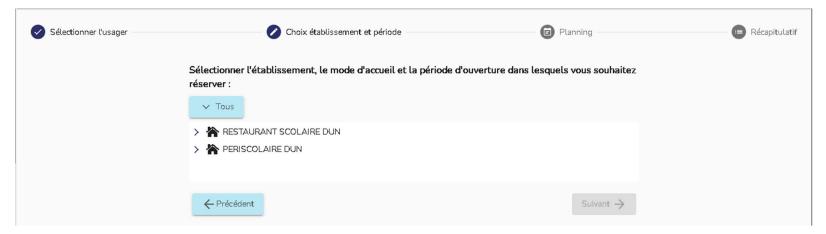
2) Sélection de L'usager

Après la Demande d'ajout d'une réservation au Planning, il vous sera demandé, de sélectionner l'usager (l'élève bénéficiant de ce créneau. ATTENTION, si un seul enfant est renseigné dans la Section « Mes Enfants », cette étape ne sera pas proposée).



3) Choix du Service

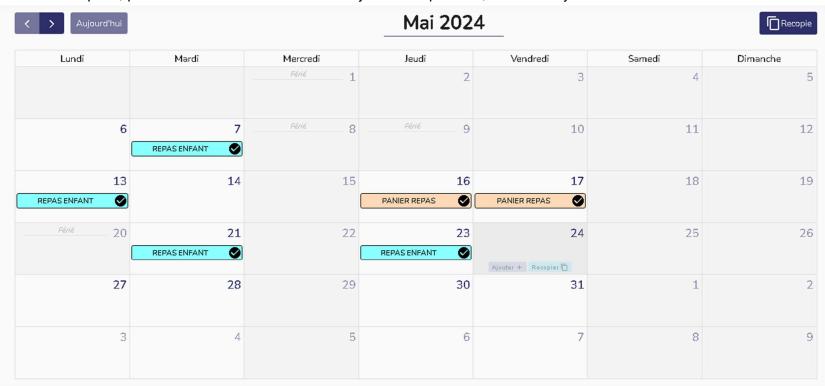
Après avoir préalablement choisi l'Usager concerné par la Réservation, Vous devrez choisir le Service souhaité pour la réservation (Restaurant Scolaire ou Périscolaire. Attention, Vous ne pouvez pas, dans la même réservation, demander le Restaurant Scolaire et le Périscolaire)





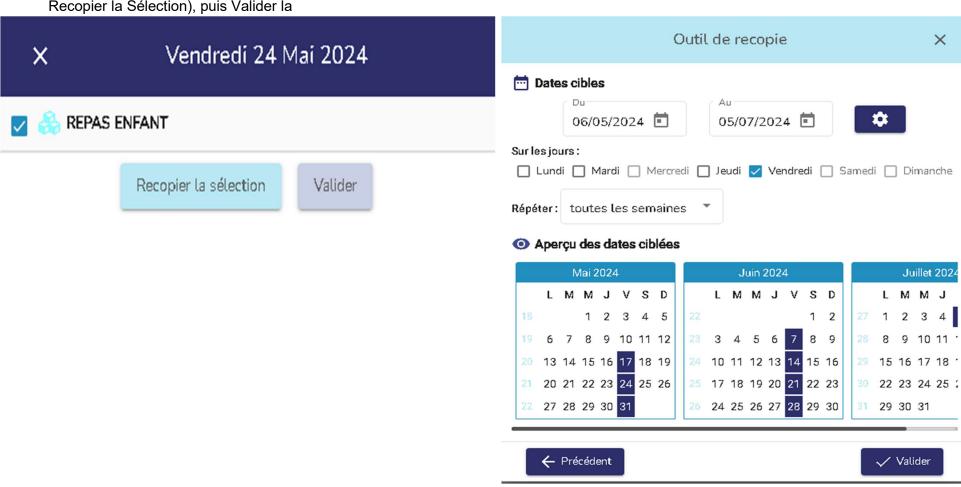
4) Planning de Réservation

Après avoir sélectionné le service souhaité pour la Réservation, vous devrez passer votre curseur sur le jour auquel vous souhaiter réaliser l'Inscription, puis vous devez sélectionner sur le jour correspondant, le bouton Ajouter.



5) Validation Occasionnelle ou Régulière

5.1) Après Ajout sur la Date Concernée, vous devez cocher la Sélection (Pour une Validation Occasionnelle, merci de sélectionner Recopier la Sélection), puis Valider la



5.2) Après avoir créé la Réservation, vous pouvez cliquer sur le bou





6) Récapitulatif

6.1) Après création de la Réservation, son récapitulatif apparait, comme ci-dessous :



6.2) Après vérification, vous pouvez valider la Réservation, suite à cela un mail sera réceptionné dans votre Boite Mail (RAPPEL, un délai maximum d'inscription est mis en Place, en effet celui-ci est fixé au Jeudi de la Semaine précédente, dans le cas où une Réservation est faite après ce délai pour la semaine suivante, la Réservation ne pourra être prise en compte).





3 _ Procédure d'annulation des Réservations

1) Accès au Planning

En cas d'Annulation de la Réservation (<u>Attention, Toute annulation de cantine peut être effectuée jusqu'au vendredi de la Semaine précédente avant midi, aucune annulations le jour même, ne pourra être effectué, à l'exception des absences non-prévisibles (Motifs d'Annulations Prévisible en Page). Seules les réservations planifiées à l'avance auront possibilités d'annulations, au plus tard le Vendredi de la semaine Précédente, avant midi.). Vous devez vous rendre de nouveau sur le Planning, en passant votre curseur sur la Date (ou Période de Date) Concernée, vous devez par la suite sélectionner le Créneaux Précédemment réservé.</u>

< > Aujourd'hui	Aujourd'hui Mai 2024					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
29	30	Férié 1	2	3	4	5
6	7 T PERISCOLAIRE MATIN 7	8	9	10	11	12
	T REPAS ENFANT T PERISCOLAIRE SOIR 16h					
13	14	15	16	17	18	19
T PERISCOLAIRE MATIN 7 T REPAS ENFANT T PERISCOLAIRE SOIR 16h			T PANIER REPAS	T PANIER REPAS		
Férié 20	21	22	23	24	25	26
	T REPAS ENFANT		T REPAS ENFANT	T REPAS ENFANT		
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

2) Motifs des Demandes d'Annulations Non-Prévisibles

Si votre enfant est absent pour les motifs suivants, sur une période d'absence minimale de 48h00, veuillez prendre contact avec Monsieur POIRIER Roland, référent Portail Famille, à l'adresse électronique : <u>portailfamille@ccstenaydun.fr</u>

Motifs d'annulations non-anticipés sur le Portail Famille
Absence pour Maladie (Sur une Période d'absence de 48h00)
Absence pour Hospitalisation (Sur une Période d'absence de 48h00)
Intempéries Météorologique (Canicule/Gel/Verglas/Inondations)
Grèves (Transport Scolaire, Enseignants de l'établissement,)
Panne Moteur du Véhicule de Transport Scolaire ou pour les enfants ne prenant pas le Car Scolaire,
du Véhicule Familiale (Sans possibilité aux parents d'amener l'enfant à l'établissement scolaire)
Blessures Corporelles conséquentes (Entorse/Cassure)
Rendez-vous Administratifs et Judiciaires Imprévus (Dépôt d'une Plainte/Main Courante et Convo-
cation en Gendarmerie)
Évènements Familiaux Non Prévisible (Naissance ou Décès dans la Famille Proche)

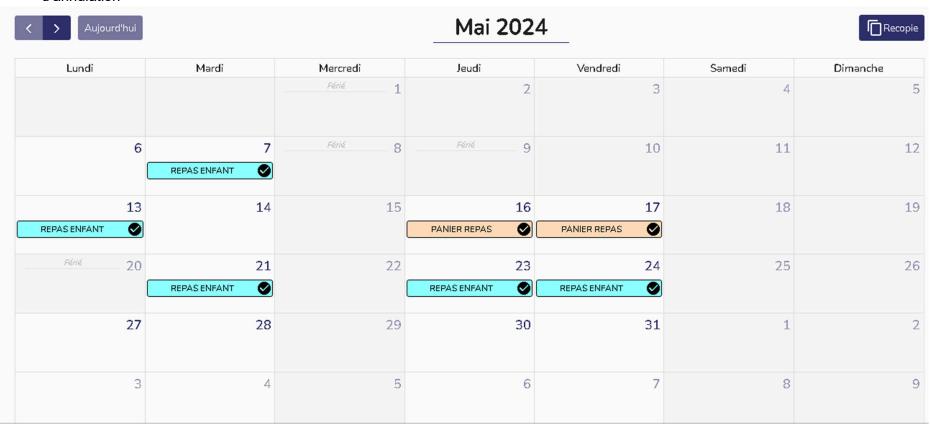
3) Modification/Annulation de la Réservation

Après Sélection du ou des Réservations à Annuler, une fenêtre résumant la réservation (la Mention « Acceptée » apparait en vert), pour modifier cette réservation, cliquez sur le bouton Voir / modifier cette réservation

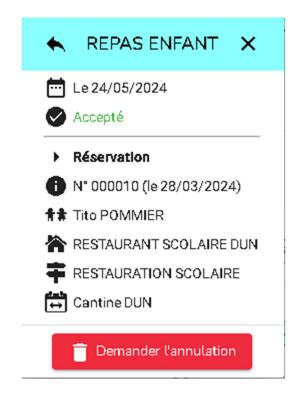


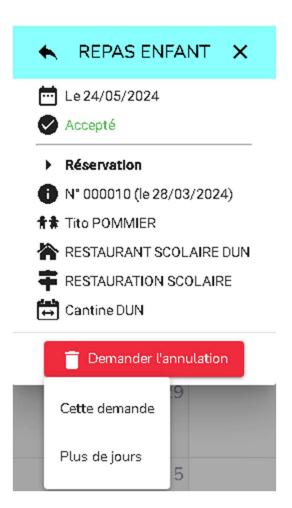
4) Sélection de la Réservation ou Période de Réservation

4.1) Après Demande de Modification de la/les réservation(s), sélectionner à nouveau le Jour (ou Période) concerné par la demande d'annulation



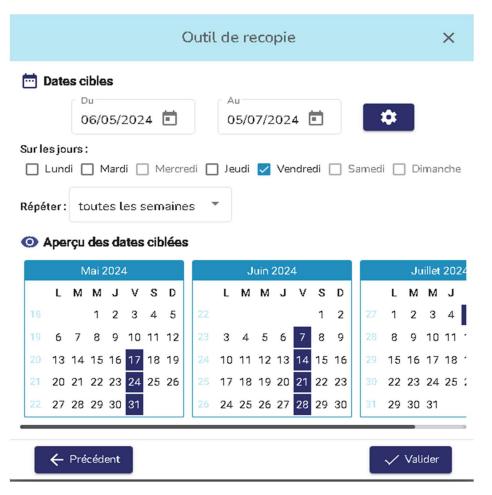
4.2) Après Sélection de la réservation concernée, une nouvelle fenêtre de résumé de la réservation du Créneau apparaît, en bas de celle-ci apparaît le bouton « Demande d'annulation ». Pour Annuler, Cliquer sur le Bouton. (Une fois le bouton d'annulation sélectionné, il vous est demandé de choisir si vous souhaitez annuler « Cette demande », ou si vous souhaitez annuler « Plus de Jours »), pour l'annulation d'une date, sélectionner « Cette demande ».







4.3) Pour une Annulation de Plusieurs Dates, l'Outil de recopie s'affichera, ainsi, pour sélectionner d'autres dates d'annulation, il vous suffira de sélectionner les jours concernés, une fois les jours sélectionné, appuyer sur « Valider ».



4.4) Après avoir Validé la demande d'Annulation, le bouton

Suivant → apparaitra en bas de l'écran, cliquez dessus.

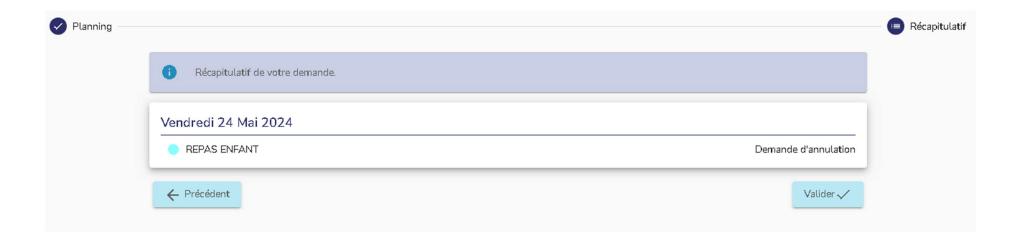


5) Validation

5.1) Après Validation par le Bouton « Suivant », de l'annulation, un récapitulatif de votre demande apparaitra, vous valider le

récapitulatif, appuyer sur le bouton





5.2) Après Validation du Récapitulatif de la demande d'annulation, un message automatique visant à vous informer de l'annulation de la/les réservations, vous sera envoyé sur votre messagerie.



Service Scolaire

Expéditeur : scolaire@ccstenaydun.fr

À: rolandpoirier@yahoo.com



📇 jeu. 28 mars à 16:24 🏠

Bonjour,

Vous avez effectué une demande de réservation sur notre Portail en ligne.

Voici le détail de votre réservation :

Réservation n°00011 Pour: POMMIER Tito Crée le 28/03/2024 à 16:24

Etablissement: RESTAURANT SCOLAIRE DUN Mode d'accueil : RESTAURATION SCOLAIRE

Période : Cantine DUN

Date	Votre demande	Etat		
ven 24/05/2024	Demande d'annulation : REPAS ENFANT	Annulée		

Cordialement



Enfance - Jeunesse Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

